



Politique des aînés  
de la Municipalité de L'Ange-Gardien  
dans le cadre de la démarche  
Municipalité amie des aînés

« Pour la qualité de vie de nos aînés »

Adoptée le 2 septembre 2014



MOT DU MAIRE,  
MONSIEUR ROBERT GOULET

POLITIQUE DES AÎNÉS  
DE L'ANGE-GARDIEN 2014-2017

En 2006, la Municipalité de l'Ange-Gardien s'est préoccupée de ses familles en adoptant la Politique familiale. Aujourd'hui, la Municipalité se soucie d'offrir à ses aînés les services nécessaires pour leur assurer une vie active et stimulante tout au long du vieillissement.

Je me joins au Conseil municipal pour vous présenter, avec beaucoup de fierté la Politique des aînés 2014-2017 sous le thème « **Pour la qualité de vie de nos aînés** ». Par ce geste, L'Ange-Gardien confirme sa volonté de maintenir et d'améliorer le quotidien de ses aînés. L'adhésion à la démarche « Municipalité amie des aînés » en témoigne.

Le plan d'action, présenté dans un document distinct, comporte des actions qui s'articulent entre autres, autour du maintien à domicile, les rassemblements, les loisirs et la communication privilégiant les aînés. Dans ses intentions de rendre la vie des aînés plus agréable, la Municipalité de L'Ange-Gardien entend travailler avec les municipalités voisines et ses partenaires.

Je tiens à remercier le ministère de la Famille et des Aînés pour l'aide technique et financière de 8 000 \$. Cette contribution combinée à celle de la Municipalité a permis au comité de travailler à la réalisation de la démarche MADA. Je désire remercier tout spécialement monsieur Yves Cyr, représentant du Carrefour action municipale et famille pour le soutien technique qu'il nous a accordé tout au long de la démarche.

En terminant, je veux qu'on sache que c'est grâce au comité de pilotage si le Conseil municipal peut aujourd'hui adopter sa première Politique des aînés. Nous lui adressons nos remerciements très sincères.

Chers aînés de L'Ange-Gardien, je vous assure de l'entière volonté du Conseil municipal à continuer à développer un milieu de vie stimulant qui vous permettra de vieillir tout en restant actif au sein de notre communauté.

Robert Goulet  
Maire

## **Mise en contexte**

Dans un geste de continuité avec la Politique familiale, la Municipalité de L'Ange-Gardien fait place à ses aînés et entreprend en mars 2013 la démarche « Municipalité amie des aînés » dont le motif premier est d'élaborer une politique municipale des aînés.

Un processus de consultation a débuté par la formation d'un comité de pilotage constitué d'abord d'aînés, de partenaires du réseau de la santé et de la vie communautaire, d'un élu responsable, du directeur de l'urbanisme et du développement durable et d'une chargée de projet.

En septembre 2013, un questionnaire sondage a été distribué à la population invitant les personnes de 50 ans et plus à y répondre. À elles seules, elles représentent 31,5 % de la population de L'Ange-Gardien. Deux cent quatre-vingt aînés ont répondu au questionnaire, ce qui témoigne toute l'importance que ce groupe d'âge attribue à sa situation et à son avenir car, si on inclut les conjoints des répondants, c'est plus de 31% de la population totale d'aînés de la municipalité qui s'est prononcée par le biais de ce questionnaire, ce qui est exceptionnel.

Enfin, une consultation « table ronde » réunissant une vingtaine d'aînés s'est tenue le 5 décembre 2013 et ceux-ci ont pu exprimer de vive voix leurs besoins pour mener une vie plus active, heureuse et en sécurité.

Ces deux exercices ont permis de cerner les besoins et de proposer des objectifs et des actions afin d'améliorer la qualité de vie des aînés.

## **Le but de la Politique**

La Politique des aînés a pour but d'assurer une meilleure qualité de vie des aînés en favorisant le maintien et la mise en place de services et d'initiatives qui tiennent compte de leurs besoins.

En leur offrant un milieu de vie actif, la Municipalité leur donne l'occasion de vieillir heureux chez-eux le plus longtemps possible. Par l'adoption d'une politique municipale des personnes âgées et en repensant la manière de vivre avec elles, nous croyons qu'il est possible de prévenir l'exode vers d'autres municipalités ou villes.

## **Définition des aînés de L'Ange-Gardien**

Définir quand on devient aîné, demeure complexe et il n'existe pas de définition précise des « aînés ». Toutefois, en tenant compte de la contribution que peut apporter chaque tranche de générations des aînés de L'Ange-Gardien, le comité a été d'avis d'inclure la personne de 50 ans dans la catégorie de la première génération d'aînés vivant dans la municipalité.

Or, pour la collecte de données, toutes les personnes de plus de 50 ans ont été invitées à participer au sondage et leurs besoins seront pris en considération dans le plan d'action.

## **L'Ange-Gardien et ses aînés**

Située en Outaouais à l'Est et à 30 minutes de la concentration urbaine des villes de Gatineau et d'Ottawa et faisant partie de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, L'Ange-Gardien bénéficie d'un vaste territoire de 218 km<sup>2</sup> comptant en moyenne 23 habitants par km<sup>2</sup>. L'agriculture et la forêt occupent la majorité du territoire.

*(Aux fins de la démarche MADA, nous nous référons aux données du Profil du recensement 2011 et des Profils des communautés 2006 de Statistiques Canada et des données de l'Institut de la Statistique du Québec).*

Il est important de savoir que L'Ange-Gardien a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1980 avec une population totale de près de 1900 habitants. La Municipalité encore dans sa jeune trentaine, a connu depuis sa naissance une très forte croissance de sa population correspondant à 266 %.

	Population totale	Nombre d'aînés	Pourcentage 50 ans et +
En 1980	1900		
En 2006	4348	1110	25,5 %
En 2011	5051	1590	31,5 %
Projections 2024	6675	2490	37,5 %

Nous pouvons observer dans ce tableau une augmentation constante de la population aînée de la municipalité de l'Ange-Gardien.

À l'heure actuelle, la très grande majorité de nos aînés vit à domicile (255 sur 280 répondants) et souhaitent demeurer dans leur maison le plus longtemps possible avec de l'aide. La vie en couple est prépondérante (73,6 %).

Des 500 personnes qui ont répondu directement ou par l'intermédiaire de leur conjoint au questionnaire, seulement une trentaine de personnes ont répondu qu'elles ne sont pas autonomes.

Le revenu des ménages composés de personnes âgées est en général relativement plus élevé que la moyenne québécoise. Bien qu'un minime 9 % gagne moins de 28 000 \$ par année, aucun des répondants n'a sonné une alarme de pauvreté dans le sondage.

À 98,2 %, les âgés se disent heureux de vivre à L'Ange-Gardien en raison des grands espaces et de la tranquillité, des services et des activités à proximité.

### **La Vision municipale**

Lors de l'élaboration de sa politique familiale, la Municipalité s'est donnée, en mars 2006, la vision municipale suivante :

*« L'Ange-Gardien est le territoire façonné par ses gens. Son milieu de vie c'est son histoire, sa culture, la géographie des lieux et les relations que la communauté entretient avec son environnement.*

*L'Ange-Gardien s'ouvre à toutes formes de développement durable et de mise en valeur de ses ressources naturelles dans la mesure où ce développement respecte la protection du milieu naturel, du milieu de vie de ses citoyens et de son caractère rural. La municipalité doit donc se démarquer dans les actions qui touchent le bien-être de la communauté. Elle doit promouvoir des projets rassembleurs susceptibles de resserrer les liens entre ses citoyens et de développer leur sentiment d'appartenance à la communauté ».*

Les objectifs généraux de la politique gouvernementale suivants sont en lien avec les valeurs énoncées dans cette vision. Le comité s'en est davantage rapproché dans son plan d'action.

1. Freiner l'âgisme par un mode de vie actif.
2. Adapter ses politiques, ses services et ses structures.
3. Agir de façon globale et intégrée.
4. Favoriser la participation des âgés.
5. S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

## **Champs d’actions et Objectifs**

Suite à la consultation, les six champs d’action suivants ont été retenus.

<b><u>Objectif général</u></b>	
<b>« Améliorer la qualité de vie des personnes âgées »</b>	
<b>Champs d’actions</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>
Services de santé et Soutien communautaire	Faire activement la promotion des services existants pour inciter les aînés à s’en servir.
Transport	Implanter un projet pilote de transport collectif ou de navette pour assurer la mobilité de la population.
Vie sociale et récréative	Trouver les façons de rassembler les aînés dans des lieux intérieurs et extérieurs (locaux, salles, terrains, parcs, etc.) et établir des moyens d’information continus.
Espaces extérieurs	Aménager et installer des équipements afin de répondre davantage aux besoins des aînés.
Habitat	Soutenir les aînés dans leur demande d’aide pour demeurer dans leur maison.
Communication	Améliorer les outils et mécanismes de communication afin de promouvoir activement les services existants et faciliter la participation aux loisirs.

## **Mécanismes de suivi et reconnaissance MADA**

Sous la présidence de l’ élu responsable de la démarche MADA, le comité de pilotage a pour mandat de se transformer ou de composer un comité de suivi pour encadrer le plan d’action annuel qui se rattache à la politique. C’est sous cette condition que le gouvernement accordera à la municipalité de L’Ange-Gardien la reconnaissance « Amie des aînés ».

## **Remerciements**

La Politique des aînés de la Municipalité de L'Ange-Gardien a été élaborée sous la responsabilité d'un comité de pilotage.

### **Membres du comité de pilotage**

- ▶ Colette Fillion, représentant les aînés et présidente du comité de pilotage.
- ▶ Gérard Beaulieu, représentant les aînés.
- ▶ Ginette Fillion, représentant les aînés.
- ▶ Jacques Jobin, représentant les aînés.
- ▶ Réjean Chalifoux, représentant les aînés.
- ▶ Marie-Pierre Drolet, Table des aînés de la MRC des Collines.
- ▶ Michèle Désormeaux, Centre Action Générations des Aînés de la Vallée-de-la-Lièvre.
- ▶ Stéphanie Doré, Centre de santé et des services sociaux Papineau.
- ▶ Hélène Désormeaux, Centre de santé et des services sociaux Papineau.
- ▶ François Rochon, directeur de l'urbanisme et du développement durable.
- ▶ Suzanne Théorêt, chargée de projet.
- ▶ Philippe Fredette, élu responsable de la démarche MADA (mars 2013 – nov. 2013).
- ▶ Martin Proulx, élu responsable de la démarche MADA (nov. 2013 – aujourd'hui).
- ▶ Robert Goulet, maire.

### **Gouvernement du Québec**

- ▶ Ministère de la santé et des services sociaux, financement obtenu.
- ▶ Yves Cyr, Carrefour action municipale et famille, expertise technique

### **La population aînée de l'Ange-Gardien**

- ▶ 280 répondants au questionnaire-sondage touchant 501 personnes.
- ▶ 16 participants à la consultation, 5 décembre 2013.
- ▶ Les personnes qui ont reçu et consulté le questionnaire.

### **Le personnel de la Municipalité**

Merci à toutes les personnes travaillant à la Municipalité qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au dossier.

Fin.